

16 AVR. 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200087302-20240314-B2024-01-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Monteipdon

63440 SAINT PARDOUX

N° B2024-01-09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 mars à 11h00, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 5 mars 2024.

Nombre de membres : en exercice : 17
Présents : 16 Pouvoirs : 0
Votants : 16

Présents :

Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE) ; Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ; Gregory BONNET (MONTCEL) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Michel PAQUET (SAINT AGOULIN) ; Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS)

Excusés :

Olivier COUCHARD (MANZAT)

Monsieur Marc CARRIAS a été élu secrétaire de séance.

**Objet : SUBVENTIONS AU « SECOURS POPULAIRE DE SAINT ELOY LES MINES »
ET A L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DU SYNDICAT DE SIOULE ET MORGE**

Depuis 2010, le Syndicat accorde une subvention au Secours Populaire de Saint Eloy les Mines. Ce dernier travaille depuis 2022 à Madagascar, sur un projet d'adduction d'eau au Sud de l'île. En 2023, une subvention de 8 000 € a ainsi été attribuée au Secours Populaire par le Syndicat de Sioule et Morge.

Les travaux d'un premier projet de forage et d'adduction d'eau dans le Sud de Madagascar étant achevés, le Secours populaire français et la Fifanampiana Malagasy sont en train de prospecter pour lancer d'autres forages en 2024.

Par ailleurs, une subvention de 5 000 € a été accordée depuis 4 ans à l'association du personnel du Syndicat de Sioule et Morge, qui organise habituellement deux repas par an, l'un en fin d'année et l'autre l'été à l'attention des agents. Cette association organise également un arbre de Noël et apporte une participation à l'occasion des événements de la vie des agents (naissances, mariages...).

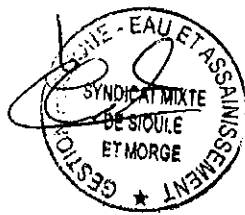
Le Président et les Vice-Présidents proposent au Bureau Syndical :

- De reconduire au titre de 2024 la subvention de 8 000 € pour le Secours Populaire de Saint Eloy les Mines,
- De reconduire au titre de 2024 la subvention de 5 000 € pour l'association du personnel du Syndicat de Sioule et Morge.

Lors de leur réunion du 14 mars 2024, les membres des Conseils d'Exploitation des Régies de Sioule et Morge ont donné un avis favorable à ces propositions.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE de reconduire au titre de 2024 la subvention de 8 000 € pour le Secours Populaire de Saint Eloy les Mines,**
- **DECIDE de reconduire au titre de 2024 la subvention de 5 000 € pour l'association du personnel du Syndicat de Sioule et Morge,**
- **AUTORISE le Président à procéder aux mandatements.**



Fait et délibéré à Saint Pardoux, le 14 mars 2024,

Le Président,
Luc CAILLOUX